



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question au Gouvernement n° 2854

Texte de la question

POLITIQUE DE SANTE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Le Guen, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Marie Le Guen. Monsieur le ministre de la santé et des solidarités, pour la troisième année consécutive, la sécurité sociale connaîtra un déficit supérieur à 10 milliards d'euros.

Ces sommes abyssales viendront aggraver la dette que devront payer les Français à partir de 2007. Cela représente un point de CSG. Bien sûr, cela fait douter nos compatriotes de l'avenir de notre protection sociale. Le dossier médical personnel n'est plus désormais qu'une illusion pour tout le monde, y compris pour l'UMP qui l'a reconnu hier lors d'assises.

Dans le même temps, notre pays connaît une augmentation sans précédent des inégalités en matière d'accès aux soins. De nombreux territoires ruraux et de banlieue n'ont plus ou n'auront bientôt plus de médecins, en raison des problèmes de démographie médicale mais aussi du fait de la désorganisation de notre système de soins.

Plusieurs députés du groupe UMP. Merci la gauche !

M. Jean-Marie Le Guen. Il est de plus en plus difficile de trouver des spécialistes appliquant les tarifs de la sécurité sociale.

Enfin, une enquête officielle nous a appris la semaine dernière qu'un spécialiste sur deux ne recevait plus les bénéficiaires de la couverture maladie universelle, privant ceux-ci de leur droit d'accès à la santé. (*" C'est faux ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Cela est contraire au droit de la sécurité sociale que vous avez, monsieur le ministre, la responsabilité d'appliquer !

Allez-vous mettre un coup d'arrêt à ces dérives ou bien, comme le proposait hier M. Sarkozy dans ses locaux, allez-vous imposer une franchise sur les remboursements et généraliser les honoraires libres des médecins, accroissant ainsi la charge des usagers, donc les inégalités devant la santé ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Plusieurs députés du groupe UMP. Démago !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Visiblement, monsieur Le Guen, vous n'avez pas l'intention de mettre un coup d'arrêt à vos démonstrations régulières de démagogie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Quant à la sécurité sociale, si elle n'est pas encore totalement guérie, elle va mieux - grâce à nous, vous le savez bien ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Lorsque nous sommes arrivés, c'est-à-dire avant la réforme, le déficit de l'assurance maladie s'élevait à 16 milliards d'euros. À la fin de l'année, il n'était plus que de 8 milliards. Il ne devrait plus être que de 4 milliards à la fin de 2007. Il a donc été divisé par quatre en moins de trois ans ! Peut-être n'avez-vous pas envie de le reconnaître, mais c'est la vérité, et les Français, eux, le savent parfaitement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Augustin Bonrepaux. Les Français ne sont pas dupes !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Quand on fait de la politique, monsieur Le Guen, il faut être très

prudent par rapport aux sondages. Mais l'un d'eux est très intéressant car il révèle que pour deux Français sur trois, le projet du Parti socialiste ne leur donne pas envie de voter pour ses candidats. Et ce n'est pas votre question qui va les faire changer d'avis ! ("*Bravo ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*") J'ajoute qu'en matière de santé, si l'on veut avoir des informations sur les intentions des socialistes, il ne faut pas compter sur leur projet, car celui-ci ne comporte aucune mesure relative à la santé !

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Pour ce qui est de l'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU, vous avez une semaine de retard, monsieur Le Guen ! Pour ma part, dès la semaine dernière, j'ai rencontré le Conseil de l'ordre des médecins pour que soit mis un terme à tous les agissements que vous dénoncez. Il est indispensable de garantir l'accès aux soins pour tous. C'est ce que nous avons voulu rappeler, et le Conseil de l'ordre s'est engagé à intervenir auprès des médecins pour que soit garantie partout l'égalité d'accès aux soins.

En matière de santé, point n'est besoin de grandes déclarations. Ce qu'il faut, c'est de l'action ! C'est ce que nous avons fait en mettant en place le parcours de soins et en redonnant confiance aux professionnels de santé. Comme tous les Français, ils savent parfaitement qu'en matière de santé c'est à nous, et non à vous, qu'ils peuvent faire confiance ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Guen](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2854

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 juin 2006